

## Assises des industries culturelles et créatives

*A la suite des dernières annonces du Président de la République et du gouvernement, les acteurs de la culture réunis au sein de France Creative saluent une étape importante pour l'indispensable déconfinement des industries culturelles et créatives, mais rappellent que la route sera encore longue pour sortir le secteur de la crise sans précédent qu'il subit.*

**En affirmant que « la culture est essentielle à notre vie de citoyennes et de citoyens libres », dans son discours du 24 novembre, le Président de la République a éclairé le rôle clé des industries créatives au service de notre économie et de notre société.** Cette reconnaissance marque un succès important pour France Creative, qui a souligné depuis le début de l'année le poids économique majeur des ICC – qui représentent 1,4 million d'emplois non délocalisables et 91,4 milliards de revenus totaux, soit 1,9 fois plus que l'industrie automobile<sup>1</sup> – et leur contribution clé à notre lien humain et à notre cohésion sociale, au moment où la menace terroriste renforcent leur importance.

**Or, l'impact économique de la crise sanitaire est massif et durable pour la culture, qui a été le premier secteur à se confiner et sera l'un des derniers à se déconfiner.** En juillet dernier, ses pertes s'élevaient à 22,3 milliards, et le couvre-feu puis le reconfinement les ont considérablement augmentées.

**Dans ce contexte, la réouverture annoncée des librairies, des disquaires et des rayons culturels dans la distribution, à partir du 28 novembre, est une 1<sup>ere</sup> étape positive pour le déconfinement du secteur.** La situation était en effet pire que pour le premier confinement, alors qu'une partie importante des ventes de produits culturels s'effectue en novembre et en décembre. France Creative avait alerté le gouvernement après la décision du Premier ministre d'une fermeture étendue des commerces culturels, et se réjouit d'avoir été entendu. Cette annonce récompense également les mesures volontaristes mises en œuvre par les commerces culturels pour protéger leurs visiteurs du Covid19, qui seront un atout essentiel pour le déconfinement dans les prochains mois.

**Pour autant, ces assouplissements devront être étendus et renforcés. En effet, de nombreuses activités culturelles sont toujours à l'arrêt.** C'est le cas par exemple des salles de cinéma, des salles de spectacle, des théâtres et des musées, qui ne pourront rouvrir qu'à partir du 15 décembre, si la situation sanitaire le permet. Mais c'est le cas également du spectacle vivant (festivals, concerts...), qui devra attendre le 20 janvier pour savoir s'il peut se déconfiner, sans aucune certitude à ce sujet ; ou encore des discothèques, pour qui aucun calendrier précis n'est encore annoncé.

**C'est pourquoi France Creative appelle l'Etat à organiser une reprise progressive et responsable, mais complète, des activités culturelles avant l'été 2021.** Les acteurs de la culture s'engagent à poursuivre leur dialogue rapproché et constructif avec les pouvoirs publics, de manière à organiser la reprise étape par étape, en conciliant l'indispensable protection sanitaire des Français avec celle de la vie culturelle nationale, menacée par la dégradation accélérée de la situation sanitaire de nombreux secteurs culturels du pays.

---

<sup>1</sup> 3<sup>ème</sup> Panorama des Industries Culturelles et Créatives en France / EY pour France Créative, novembre 2019

**Pour réaliser ce travail, trois priorités sont proposées :**

- Renforcer la visibilité des différentes activités culturelles sur leur calendrier de reprise, pour qu'elles puissent se préparer au mieux, à l'image des concerts et des festivals dont l'organisation nécessite une anticipation de plusieurs mois.
- Accélérer la mise en œuvre des aides prévues par le plan de relance, et développer des mesures complémentaires pour répondre à certains besoins auxquels il n'a pas encore été apporté de solution ; par exemple en mettant en œuvre un dispositif de compensation de perte de revenus pour les auteurs.
- Organiser la concertation du secteur pour préparer son avenir, en déterminant les défis communs que doivent relever les activités culturelles, et en proposant une action coordonnée pour les relever.

**France Creative prend ainsi l'initiative d'organiser, au 1<sup>er</sup> trimestre 2021, les « 1eres assises des industries culturelles et créatives ».** Cette journée sera l'opportunité de présenter la « feuille de route 2025 » des acteurs de la culture, en donnant une photographie à date de leur situation économique, et en proposant des pistes pour renforcer leur contribution essentielle à l'économie, en particulier dans les territoires.

**A propos de France Créative**

*Créé en 2012, France Créative est le regroupement des acteurs de toutes les filières des secteurs culturels et créatifs ayant fait émerger dans le débat national et européen le poids de l'économie culturelle et créative par la publication de plusieurs panoramas économiques. La réussite de cette initiative, reprise au niveau européen et mondial, et la nécessité de pouvoir disposer d'une plateforme commune pour peser dans le débat national, ont conduit les membres de France Créative à se constituer en association loi 1901 afin de devenir un acteur incontournable du monde de la culture, de la création et des industries culturelles et créatives.*